



PRESERVATION ET GESTION D'UN RESEAU DE FRICHES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ET NOTAMMENT DU BUSARD CENDRE EN MILIEU AGRICOLE ET EXPERIMENTATION DE RESTAURATION ET DE MAINTIEN D'UNE COLONIE DE BUSARDS CENDRES SUR LE TERRITOIRE DU CONTRAT VERT ET BLEU (CVB) GRAND PILAT (TRA 1.1.3)



Objectifs

- Complément d'inventaire sur des friches et landes conventionnées lors du précédent CVB, dans le but d'affiner les objectifs de gestions
- Identification de nouvelles friches et landes sur les nouveaux secteurs d'extension du CVB
- Réalisation d'une animation foncière pour conventionnement ou acquisition des friches et landes identifiées
- Réalisation des travaux de gestions sur les friches et landes conventionnées
- Expérimentation du confortement des colonies de Busards cendrés via la mise en place de « Taquets » décentralisés

Résultats attendus :

- Maintien et restauration d'un réseau fonctionnel de landes et de friches pour la biodiversité et plus particulièrement pour le Busard cendré
- Pérennisation de la population de Busards cendrés

Le projet de Préservation et gestion d'un réseau de friches en faveur de la biodiversité et notamment du Busard cendré en milieu agricole et l'expérimentation de restauration et de maintien d'une colonie de Busards cendrés est financé par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

